



Municipalité Egan-Sud

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes, donné par la soussignée directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité d'Egan-Sud qu'à la séance ordinaire du conseil municipal d'Egan-Sud du 8 juillet 2020, le conseil a adopté, par sa résolution no : 2020-07-R5693, le **RÈGLEMENT PORTANT LE NUMÉRO : 2020-010 relatif à la limite de vitesse sur son territoire**

Qu'une copie de ce règlement a été déposée sur le site web de la municipalité et au bureau de la soussignée où toute personne intéressée peut en prendre connaissance ;

Que ce règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Egan-Sud, ce 14 juillet 2020

Mariette Rochon
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

RÈGLEMENT 2020-010

Je soussignée, Mariette Rochon, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité d'Egan-Sud certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public concernant le règlement no : 2020-010, le 14^e jour de juillet 2020.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 14^e jour de juillet 2020

Mariette Rochon
Directrice générale
Secrétaire trésorière
Le 14 juillet 2020